numéro 75

Le magazine d'informations municipales de Parempuyre

PAREMPUYRE Magazine

Grand Angle

Parempuyre face aux enjeux énergétiques

Zoom

Territoire BIO engagé p 12

Meilleurs vœux 2023

ville de PAREMPUYRE

Retour en images

Accueil des nouveaux arrivants - 26 novembre 2022

Journées du patrimoine - Au pied de l'arbre 17 septembre 2022

Fête des lumières - 2 décembre 2022

Spectacle de Noël offert aux enfants de maternelle - 13 décembre 2022

Fast rock festival - 24 septembre 2022

Retour en images 2
Édito 3
Actus 4
Zoom
Territoire BIO engagé 12
Grand Angle
Parempuyre face aux enjeux énergétiques 13
L'Actu des assos 16
Tribunes 19
Agenda 20

Chères Parempuyriennes,
Chers Parempuyriens,

L'année qui vient de s'achever n'a épargné personne. Entre la crise sanitaire qui dure, la guerre en Ukraine, les conséquences du dérèglement climatique qui s'accélère avec grêle, canicule, incendies monstres et désormais la crise énergétique...

Force est de constater que la gestion de crise est devenue le mode de gestion courant. C'est dans ce contexte que nous devons élaborer le budget 2023 de la commune qui sera voté dans les mois qui viennent en conseil municipal. Pour cela nous devrons trouver un juste équilibre entre continuer de porter les investissements nécessaires aux projets structurants de notre commune, conserver un haut niveau de service public mais aussi supporter la facture énergétique, préserver le pouvoir d'achat des administrés qui souffrent déjà de l'inflation et maintenir des finances communales saines.

La crise énergétique nous met face à des enjeux inédits auxquels la commune répond en élaborant son plan de sobriété qui vous est présenté dans ce magazine. D'éventuelles coupures électriques sont annoncées pour cet hiver. La ville s'y prépare mais la prudence et l'anticipation qui sont de mises ne doivent pas se changer en alarmisme. Il ne s'agit que de possibles délestages de 2h, une parenthèse de courte durée après laquelle la vie reprend son cours.

Pour aller de l'avant, il nous faut savoir relativiser les difficultés et se concentrer sur le positif : les projets qui avancent, le lien social qui caractérise notre ville et qui nous rapproche les uns des autres, l'enthousiasme de nos nouveaux élus du Conseil Municipal Jeunes que nous accompagnons dans l'apprentissage de la démocratie, le dynamisme de la vie associative et de nos commerces qui sont les forces vives de notre territoire.

Pour cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux de santé, d'optimisme, de force et de solidarité pour relever les défis qui nous attendent ensemble. Je vous donne rendez-vous le 12 janvier 2023 pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, à 19h00 à L' Art Y Show.

Bien sincèrement,

Béatrice de François
Maire
Vice-présidente de Bordeaux Métropole

Parempuyre magazine n°75 Magazine d'informations municipales
Trimestriel–janvier 2023
ISSN 2554-4238
Mairie de Parempuyre
Hôtel de Ville 1, avenue Durand Dassier
33290 Parempuyre
Tél. 05 56 95 56 20–Fax 05 56 95 56 10
Courriel : ville@parempuyre.fr
www.parempuyre.fr

Directrice de la publication : Béatrice de François
Directrice de rédaction : Annie Pons
Responsable communication : Chloé Augey
Crédit Photos : Service communication, Pexel, Freepix, Pixabay
Rédaction : Service communication
Conception : Service communication Lise Bégot

Impression : Imprimerie Laplante à Mérignac – RCS Bordeaux 337 926 745
Tirage 5500 exemplaires–Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées de manière responsable.
Impression réalisée par une entreprise Imprim'Vert, garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées.

ENFANCE JEUNESSE

Rentrée 2023/2024 : c'est l'heure des inscriptions !

Parents des enfants nés en 2020 et parents nouvellement arrivés sur la commune, pensez aux inscriptions scolaires de vos enfants:

Préinscription

Entre le 3 janvier et le 6 mars 2023.

Prendre rendez-vous avec le Pôle enfance jeunesse de la mairie pour une préinscription.

Contact :

Mairie de Parempuyre, 1 avenue Durand Dassier
05 56 95 56 12
secretariat-enfance@parempuyre.fr

Confirmation d'inscription

Début mai 2023

Le pôle enfance jeunesse vous communiquera l'école d'affectation de votre enfant. Un rendez vous avec la Directrice de l'école doit être pris pour finaliser l'inscription.

Petite enfance : Réunion d'information pour les inscriptions

Si vous êtes à la recherche d'un moyen de garde pour votre tout petit, **contactez le Relais Petite Enfance** au 05 56 95 08 26 / rpe@parempuyre.fr.
Calendrier des inscriptions:
- Réunion d'information : le lundi 16 janvier 2023 à 18h à la maison des associations.
- Dossier d'inscription à déposer au plus tard le 3 février 2023.
- Attribution des places au multi accueil début avril pour la rentrée de septembre 2023.

Bienvenue aux nouveaux élus du Conseil Municipal Jeunes

Conseil Municipal des Jeunes

Au nombre de 12, élèves des classes de CM1 et CM2, ils ont été élus le 18 octobre dernier par leurs pairs pour un mandat d'un an. Ensemble, ils constituent le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) 2022-2023. Voici sa composition:

Emmy HENRIOT CM1 – École Libération
- Elue maire du CMJ
BIMHIOUNE AYA CM1 - École Libération
Pablo LAPEYRONNIE CM2 - École Libération
Sandro FERRAGE CM2 - École Libération
Yunah MASIP CM1 – École Jean Jaurès
Sacha KESSLER CM1 - École Jean Jaurès
Chiara ZANON CM1- École Jean Jaurès
Enzo POLYNICE CM2 - École Jean Jaurès
Camille SABLÉ CM2 - École Jean Jaurès
Rémi REVEL CM2 - École Jean Jaurès
Robin PORLIOD CM1 – École Madeleine Brès
Manon DARRICAU CM2 – École Madeleine Brès

Parmi les projets qu'ils ont choisi de porter ensemble, on trouve :

➜ Organiser des actions de nettoyage de la ville.

➜ Mener une campagne de sensibilisation à la sécurité en vélo et aux excès de vitesse.

➜ Organiser des olympiades entre les écoles.

➜ Proposer des activités intergénérationnelles.

ENFANCE JEUNESSE

VIS MA VIE
à l'accueil périscolaire !

Vis ma Vie : les ALSH ouvrent leurs portes aux parents

Votre enfant n'est pas bavard et vous n'arrivez jamais à savoir ce qu'il a fait au périscolaire ? Qu'à cela ne tienne, les accueils ont décidé d'ouvrir leurs portes aux familles à chaque veille de vacances. Un moment où les parents peuvent découvrir les locaux, les activités, discuter avec les animateurs et partager un moment convivial autour d'un gouter. C'est également l'occasion de mettre en valeur les réalisations des enfants et les objectifs pédagogiques, d'apprentissage, de découverte et d'ouverture proposés dans ces temps périscolaires.

Du nouveau à la Maison des Jeunes

Située à 100 m du collège (6 rue Camille Montoya), la maison des jeunes avait déjà fait peau neuve avec le projet peinture et décoration mené par les jeunes l'année dernière. C'est désormais également le fonctionnement de la MDJ qui évolue pour mieux s'adapter aux besoins des 11-17 ans. Elle fonctionne comme un « accueil jeunes », encadré par des animateurs, avec des « allées et venues » plus libres sur des plages horaires élargies :

Lundi – mardi – jeudi - vendredi de 15h à 18h30
Mercredi de 13h à 18h30.
Pendant les vacances scolaires de 7h à 19h.

De nombreuses activités ludiques et sportives sont proposées. La Maison des jeunes travaille aussi à développer de plus en plus d'activités de découvertes culturelles. Des partenariats avec des structures extérieures permettent de proposer des initiations, comme l'écriture et l'enregistrement de Rap avec l'association Foksabouge. A venir : projet «graff».

Pour tout renseignement et inscription, contactez ***Anthony Dubois, responsable de la MDJ au 05 56 93 83 14 ou mdj@parempuyre.fr***

ENVIRONNEMENT

Retour sur la semaine de l'arbre en fête

Du 25 novembre au 1er décembre 2022, Parempuyre participait à la « Semaine de l'arbre en fête » initiée par Bordeaux Métropole. Dans le cadre de l'opération de végétalisation de grande envergure sur la métropole, cette semaine de sensibilisation qui met l'arbre à l'honneur est l'occasion de rappeler l'importance du végétal en ville.
Parce que planter un arbre est un geste accessible à tous et qui apporte de nombreux bénéfices (rafraichissement de l'air, biodiversité, embellissement etc...) plusieurs actions étaient menées :

➜ distribution de 100 plants d'arbres aux Parempuyriens,

➜ plantations dans les écoles avec les enfants pour l'opération 1école1arbre,

➜ opération de broyage des végétaux, transformés en paillage

➜ café biberon « arbresque » avec des lectures sur le thème de l'arbre à la bibliothèque.

ENVIRONNEMENT

Les arbres remarquables

Les arbres font partie du patrimoine de la commune. Nous avons quelques spécimens remarquables sur la ville, sur lesquels nos équipes d'espaces verts veillent particulièrement...
Saurez-vous les reconnaitre et les situer ? A vous de jouer...

1*

2*

3*

Si vous connaissez des arbres remarquables à protéger, faites remonter l'information à ville@parempuyre.fr

*1 Platane – Lotissement Lisière du vignoble -circonférence 4m - hauteur supérieure à 14m.
Particularité : Arbre majestueux ayant un palier de plus de 13m de rayon. Il aurait plus de 100 ans.
*2 Micocoulier – Parc du Vieux logis - circonférence 3,20m hauteur supérieure à 6m.
Particularité : a une folle envie de s'entrelacer...
*3 Chêne - Forêt d'Arboudeau - circonférence 3,00m hauteur supérieure à 10m. Particularité : Son tronc se divise en deux.

Extinction de l'éclairage public

La ville a pris la décision d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit de 23h15 à 5h00.
Il s'agit d'une mesure à la fois économique et environnementale. En effet, il est prouvé que la pollution lumineuse est une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...).
De la même façon, les panneaux lumineux d'information sont éteints de 00h00 à 6h00 du matin. (plus d'informations dans notre grand angle p13)

Trier devient plus facile !

À compter du 1er janvier 2023, tous les papiers et les emballages se trient. Capsule de café, pot de yaourt, barquette en polystyrène, sachet plastique... font partie des nouveaux venus, à jeter donc dans la poubelle de tri (bac vert ou vert et jaune). Les nouvelles consignes de tri ont été distribuées dans vos boîte aux lettres. Dès le 1er janvier 2023, facilitez votre quotidien et réduisez vos déchets en triant tous vos papiers et vos emballages !

LE TRI DEVIENT PLUS FACILE
Découvrez les nouvelles consignes de tri
DÉCHETS OPÉRATION RÉDUCTION

Plus d'informations :
bordeaux-metropole.fr

Zone à Faibles Émissions – ZFE

La pollution due au trafic routier est un enjeu de santé publique majeur. Pour réduire ses effets, conformément à la loi « Climat et résilience », Bordeaux Métropole a l'obligation de mettre en place une Zone à faibles émissions (ZFE) au 1er janvier 2025. Concrètement, il s'agit d'une zone dans laquelle la circulation des véhicules les plus polluants est restreinte. La ZFE s'étendra sur l'ensemble de l'intra-rocade et englobera, pour tout ou partie, 14 communes de la métropole : Bègles, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Lormont, Mérignac, Pessac, Talence, Villenave-d'Ornon. La rocade elle-même n'est pas intégrée au périmètre.

Pour la mise en place de cette réforme, Bordeaux Métropole a ouvert une grande consultation publique qui permettra de définir, entre autres, la périodicité ou le type de véhicules concernés. Un stand se tenait sur le parking de la gare de Parempuyre le 16 novembre dernier pour informer les Parempuyriens.
Pour vous renseigner sur le projet et donnez votre avis: **www.bordeaux-metropole.fr/ZFE**

CULTURE

Projet Prismes

La commune de Parempuyre s'est engagée dans le projet PRISMES, un dispositif singulier soutenant la création contemporaine dans une démarche de collaboration territoriale. L'objectif de PRISMES est de parvenir à instaurer un contexte créatif innovant, impliquant à la fois artistes, institutions, usagers, habitants et professionnels des arts visuels. Ce projet, soutenu par Bordeaux Métropole s'insère dans le Plan de relance de la culture.

En partenariat avec l'association BAM Projects, la commune accueillera une résidence d'artistes itinérante, avec la création d'une œuvre éphémère. Les enjeux définis sont la mise en valeur du territoire dans son aspect environnemental et intergénérationnel ainsi que l'accessibilité à la culture pour tous. *Affaire à suivre !*

Petits champions de la lecture

Cette année encore, le service culture de la mairie accompagne les jeunes Parempuyriens pour le concours des Petits Champions de la lecture.
Entre novembre et janvier, les bibliothécaires accompagnées du professeur de théâtre de l'EMA organisent des ateliers de lecture à voix haute avec les participants dans toutes les classes de CM2 et CM1/CM2 de la commune. Des demi-finales auront lieu en interne dans les écoles sur la semaine du 10 au 13 janvier, les 2 premiers de chaque classe participeront à la Finale lors de la Nuit de la lecture le 21 janvier 2023. Des finales au niveau départemental, régional puis national seront ensuite organisées. Un jeu qui permet de découvrir la diversité des textes accessibles aux jeunes lecteurs tout en développant le plaisir de la lecture, l'aisance à l'oral et la confiance en soi.

L'EMA : ce sont les élèves qui en parlent le mieux...

Florilèges des témoignages d'élèves de l'Ecole Municipale d'Art :

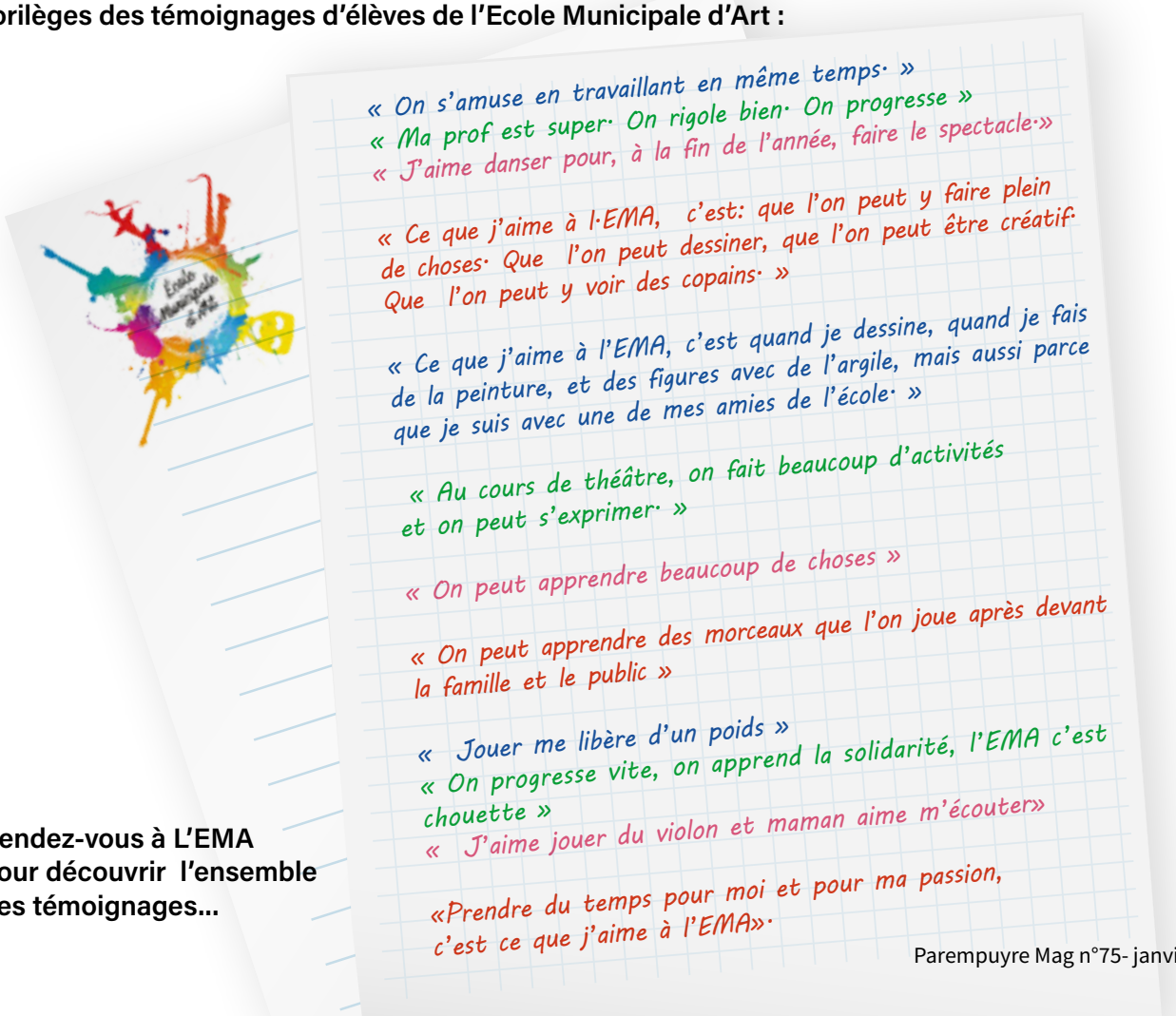

Rendez-vous à L'EMA pour découvrir l'ensemble des témoignages...

SOCIAL

STOP VIOLENCES

Dans le cadre du projet "stop violences " initié par la municipalité, une pièce de théâtre, jouée par un duo de comédiennes talentueuses vous sera présentée à L'Art Y Show le 13 janvier 2023 à 21h. «Les Maux bleus» aborde la question des violences faites aux femmes, on s'indigne, on s'interroge, on rit, on pleure. Une œuvre théâtrale bouleversante qui nous met face à la violence conjugale, en passant par le harcèlement afin de mieux comprendre l'engrenage de la violence pour mieux l'éradiquer : la violence n'est pas une question de genre, mais de pouvoir.

Spectacle gratuit le 13 janvier 2023 à 21h à L'Art Y Show.

Rappel des numéros stop violences pour lutter contre les violences intrafamiliales

06 14 59 55 99 - Cellule d'aide municipale
3919 - Violences faites aux femmes
17 - Gendarmerie
06 07 87 90 15 - Police municipale
119 - Enfance maltraitée
3020 - Non au harcèlement

Les RDV du CCAS

Depuis plusieurs années les « cafés rencontres» du CCAS relèvent le défi de rompre avec l'isolement et abordent des thématiques sociales variées. Ils offrent aux participants un espace de discussion convivial où écoute et échanges sont au rendez-vous autour d'un bon café et d'une collation.

Café RENCONTRE

Prochains Cafés Rencontres
(inscriptions au 07 76 01 79 50)

Mardi 17 janvier 2023:
galette des rois et Jeux de société

Mardi 21 février 2023:
Culture Financière sur la gestion du patrimoine

Mardi 21 mars 2023:
Atelier gestion des émotions

C'est également une tradition, le repas-spectacle offert aux aînés pour fêter la nouvelle année se tiendra le 22 janvier prochain, ce sont plus de 250 Parempuyriens qui sont inscrits pour ce moment festif et de partage.
Pour ceux qui ne participent pas au repas, plus de 500 colis gourmands sont distribués.

SPORT

Concertation Skate Park

Vous avez été nombreux à répondre en ligne au questionnaire de concertation concernant le projet de skate park à Parempuyre, preuve de tout l'intérêt que suscite ce projet attendu. En parallèle, les jeunes skateurs de la ville et les associations spécialisées ont été rencontrés pour une réunion de travail permettant d'affiner les objectifs et le types d'infrastructures nécessaires pour les usages attendus. Le projet continue pour déterminer l'emplacement idéal mais aussi envisager les financements possibles.

Soutien au projet BMX

Créée en 2022, l'association *Les fous du Guidon Parempuyre* porte un projet de création d'une piste de BMX pour développer les activités autour du vélo à partir de 3 ans. La ville de Parempuyre soutient ce projet et s'y associe en mettant à disposition un terrain communal, situé rue de Ségur pour la réalisation de la piste.

Des études et autorisations d'urbanisme seront nécessaires avant de pouvoir démarrer les travaux de construction.

Terrains synthétiques

L'appel à projets pour le marché de la refection des terrains synthétiques est lancé. Les dossiers de candidatures seront analysés puis le marché attribué. Nous connaitrons alors le calendrier des travaux, prévus sur 2023.

MOBILITÉ

Des emplacements de free-floating à Parempuyre

Nous vous l'annoncions dans notre dernier magazine, Parempuyre adhère au dispositif de mobilité en libre-service (free-floating) régulé par Bordeaux Métropole. En tout, ce sont 250 emplacements répartis sur l'ensemble du territoire qui accueilleront vélos, trottinettes et scooters électriques. Le déploiement est prévu début 2023. **6 emplacements ont été retenus pour Parempuyre :**

- Angle rue de la gare-Route de Bordeaux (à l'emplacement de la station Vcub actuelle)
- Parking de la Gare SNCF - Pôle multimodal,
- Zone d'activités Landegrand,
- Plaine des sports,
- Rue du Port Lagrange,
- Angle Avenue du Maréchal Leclerc et Rue Maréchal de Lattre de Tassigny.

Une plateforme de contrôle et de suivi sera mise en place afin de vérifier le respect des engagements des utilisateurs et des opérateurs, comme le fait d'emprunter et de déposer un véhicule sur un emplacement dédié uniquement. Les stationnements sauvages seront verbalisés.

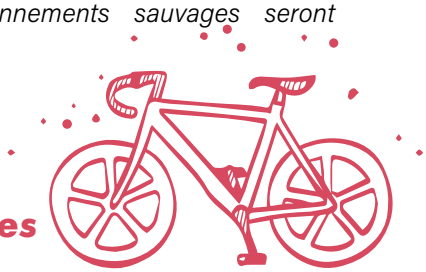

Pistes cyclables

Dans le cadre du ReVE (Réseau Vélo Express), la ligne 3 qui relie Parempuyre sera étendue :

➜ en direction de Blanquefort : les travaux, retardés par l'obligation d'une étude 4 saisons sont programmés pour 2023.

➜ en direction de Ludon Médoc, les études démarrent pour la réalisation d'une piste cyclable rue de Macau.

Stationnement gênant

RAPPEL :
le stationnement sur trottoir ou sur piste cyclable, parce qu'il entrave la circulation des personnes à mobilité réduite, des poussettes et met en danger les piétons, est passible d'une contravention de
135€
pour stationnement très gênant.

VOIRIES

Rue Léonce Dupeyrat

Le projet d'aménagement de la rue Léonce Dupeyrat s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés en 2022 rue des Ardillères. Un avant-projet a été réalisé en novembre 2022. L'acquisition foncière des dernières parcelles et la gestion de certaines contraintes techniques liées notamment à la gestion des eaux pluviales doivent être menées avant de lancer les travaux, projetés pour le 2e semestre 2023.

Rue de Landegrand

L'avancement de cette deuxième partie de chantier se poursuit conformément au calendrier prévisionnel. Les travaux débutés le 19 septembre 2022 devraient être réceptionnés au plus tard le 31 mars 2023. Le chantier est interrompu du 15 décembre 2022 au 10 janvier 2023.
D'ores et déjà, la voie piétonne est ouverture sur toute la longueur entre la zone d'activités de Landegrand et la voie ferrée.

Vigilance : la portion comprise entre l'allée de la Naoude et la route de Pauillac est toujours en sens unique et limitée à 30 km/h.

Rue Maurice Fillon

Les travaux d'aménagement de voirie rue Maurice Fillon, dans sa portion comprise entre la rue des Ardillères et la rue Marcel Bensac se sont achevés en décembre 2022.

CONCERTATIONS

Rue Félix Jonc

Suite à la réunion de concertation de septembre 2021, l'étude préliminaire menée par Bordeaux Métropole, sur la portion entre la rue de Landegrand et la rue de Macau, sera présentée au cours du 1er trimestre 2023. Suivront les préalables fonciers pour l'acquisition des parcelles nécessaires à l'emprise.

Rue du Général de Gaulle

Afin d'apaiser la vitesse, de favoriser le cheminement piéton et cyclable et d'augmenter l'offre de stationnement, plusieurs scénarios de mise en sens unique ont été étudiés et présentés. Prenant en compte les retours de cette réunion de concertation, une nouvelle réunion publique sera programmée au cours du 1er trimestre 2023 en vue de lancer l'expérimentation du sens unique.

Ilot des Genêts

La restitution finale de la concertation débutée à l'été 2021 a eu lieu le 8 novembre 2022 en présence des résidents et propriétaires de l'ilot.

A cette occasion, le fruit des ateliers participatifs réalisés avec les résidents et coordonnés par Compagnie Architecture et Bordeaux Métropole, a été présenté, à savoir :

➜ La charte architecturale et paysagère sous forme de fiches outils,

➜ Le projet de traversée nord-sud du cœur d'ilot,

➜ Les faisabilités et scénarios urbains, paysagers et programmatiques.

L'ensemble de l'étude présentée sera mise en ligne sur le site internet de la ville courant 1er trimestre 2023.

PRATIQUE

Collecte des sapins

ÉLU D'ASTREINTE

Le Maire et ses adjoints prennent à tour de rôle des semaines d'astreintes. L'élu d'astreinte est disponible en dehors des heures d'ouverture de la mairie pour intervenir, de jour comme de nuit, en cas d'urgence.

A souligner, il n'intervient qu'en regard des pouvoirs de police du Maire : hospitalisation d'office, autorisations funéraires (transports de corps, permis d'inhumer etc...) ou évènement exceptionnel survenant sur la commune (tempête, incendie etc...).
En dehors de ces cas, il convient d'appeler la gendarmerie ou de joindre les services municipaux dans les horaires d'ouverture.

Numéro de l'élu d'astreinte : 06 08 91 62 36.

L'eau de Bordeaux Métropole passe en régie

Depuis le 1er janvier 2023, l'eau potable de la métropole bordelaise n'est plus gérée par Suez, mais par une régie publique directement pilotée par Bordeaux Métropole. Pour les usagers, ce passage de relais n'a pas d'incidence, ni budgétaire, le prix du mètre cube d'eau est maintenu, ni technique, aucun technicien ne viendra sonner aux portes, et aucune coupure d'eau n'est à prévoir.

Sur le plan administratif, cependant, l'abonné doit transférer ses données personnelles (téléphone, adresse e-mail) et bancaires (pour la mensualisation ou le prélèvement automatique) à la régie de L'Eau Bordeaux Métropole.
Plus d'info sur :
www.leaubordeauxmetropole.fr

Annuaire des professionnels

La ville édite un annuaire des professionnels de la commune: artisans - commerçants - profesionnels de santé, accessible en ligne et en version papier.
Pour être répertorié, pensez à envoyer vos coordonnées et mises à jour à : communication@parempuyre.fr

Zoom

Parempuyre, Territoire Bio engagé

La commune de Parempuyre et le SIVOM du Haut Médoc, qui gère la restauration collective pour les communes de Blanquefort, Bruges, Ludon-Médoc, Parempuyre, le Pian-Médoc et le Taillan-Médoc, ont renouvelé leur label « Territoire BIO engagé »pour la troisième année consécutive.

Créé par **INTERBIO** Nouvelle Aquitaine, le label « **Territoire BIO engagé** » est la première démarche de labellisation Bio des collectivités territoriales proposée en France.

Ce label vise à encourager, récompenser et mettre en valeur les collectivités qui ont réussi à atteindre les préconisations du Grenelle de l'Environnement en terme d'approvisionnement en produits bio dans les menus des restaurants collectifs.

A travers l'action du **SIVOM**, la ville de Parempuyre tient à mener une démarche de développement d'une alimentation bio, locale et de qualité et mène des actions visant à :

➜ Privilégier la saisonnalité, les produits frais et les produits issus de l'agriculture biologique.
➜ Encourager les enfants à privilégier une alimentation responsable.
➜ Former et impliquer les équipes des restaurants satellites dans la démarche.
➜ Accompagner les filières locales d'approvisionnement.

Au-delà des produits biologiques, c'est toute une démarche développement durable qui est mise en œuvre dans nos restaurants chaque jour. Grâce au tri organique, quasiment 100% des déchets sont vaorisés, rien ne se jette! Un guide des bonnes pratiques a été édité et rappelle l'importance d'expliquer aux enfants, ce qu'est le « Bio », la saisonnalité des aliments, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore l'intérêt du compost.

Ce label récompense donc autant l'engagement de la collectivité, que l'investissement de notre prestataire Ansamble et l'implication quotidienne des agents de restauration.

CHARTE D'APPARTENANCE AU LABEL

La commune de Parempuyre est lauréate du label "Territoire BIO Engagé"
- Edition 2021 -

Cela signifie qu'au moins 22% des produits servis dans nos restaurants collectifs sont BIO.

Objectif fixé dans le cadre du Plan national Ambition Bio
Délivré le 07/12/2022 par INTERBIO Nouvelle-Aquitaine.

Le Responsable de la collectivité

Virginie LEBRAUD,
Conseillère régionale déléguée à l'agriculture biologique

Philippe LASSALLE SAINT-JEAN,
Président d'INTERBIO Nouvelle-Aquitaine

Parempuyre face aux enjeux énergétiques

La guerre en Ukraine, la reprise économique post crise du Covid, le retard des énergies renouvelables ou encore les travaux de maintenance des centrales nucléaires... de multiples facteurs mis bout à bout expliquent que la France, comme ses voisins européens, traverse une crise énergétique sans précédent. Les tensions sur l'approvisionnement du marché européen provoquent une forte hausse des prix qui se répercute chez les particuliers mais de manière plus impactante encore sur les collectivités. La ville de Parempuyre adapte ses actions pour faire face à cette conjoncture.

Le poids de la facture énergétique sur les finances locales

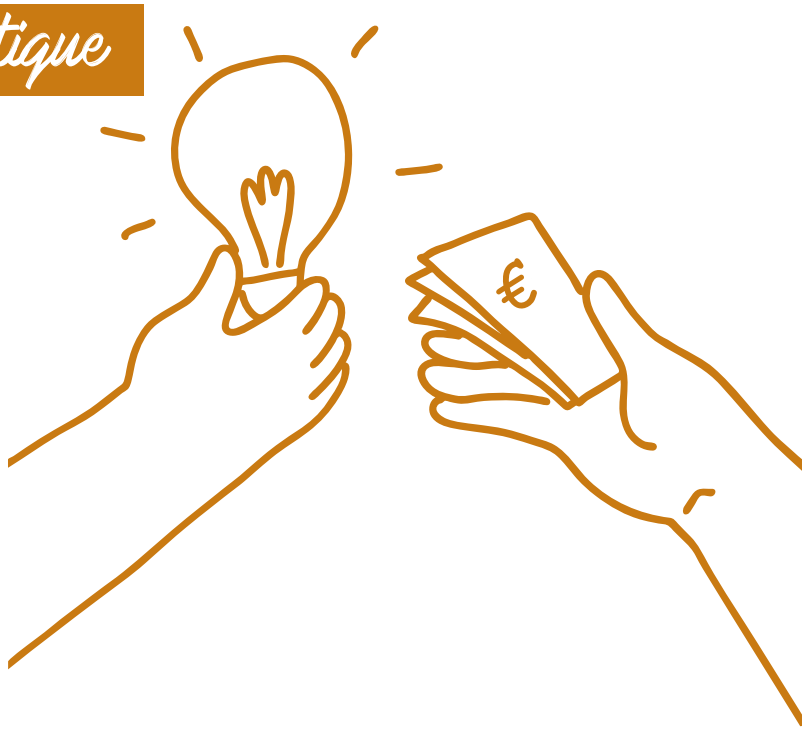

Le cout des énergies connait une augmentation exponentielle : le prix du gaz est multiplié par 2,5 (250% d'augmentation) et l'électricité atteindra des sommets avec une prévision estimée pour 2023 à plus de 4 fois le montant payé en 2022 (400% d'augmentation). Pour la commune de Parempuyre cela représenterait plus de 900 000€ de dépenses supplémentaires à l'année.

Là où les particuliers bénéficient d'un bouclier de l'Etat pour limiter la répercussion sur les factures, les collectivités sont moins protégées. La ville va devoir prendre en compte ces dépenses imprévues dans la gestion de son budget.

Néanmoins, Parempuyre figure parmi les communes qui ont pu voir appliquer un « Filet de sécurité » pour que l'Etat prenne en charge une partie de la hausse tarifaire, avec un acompte dès 2022. De la même manière, les ressources limitées de la commune nous permettent d'être éligibles au dispositif d' «amortisseur électricité» annoncé par le gouvernement le 27 octobre 2022.

D'autre part, le marché d'achat groupé avec le SDEG (Syndicat Départemental d'Elecricité de Gironde), augure d'une augmentation plus mesurée. Un initiative de la municipalité qui aujourd'hui révèle tout son intérêt.

Sobriété énergétique pour une consommation plus vertueuse

Pour limiter l'impact sur la facture, réduire son empreinte énergétique dans un contexte de dérèglement climatique et participer à l'effort collectif de diminution de notre consommation énergétique, la ville de Parempuyre met en œuvre un plan de sobriété énergétique avec des actions à court, moyen et long termes.

Extinction partielle de l'éclairage public

Par une délibération du 18 novembre 2022, le conseil municipal a voté l'extinction de l'éclairage entre 23h15 et 5h00, heures des derniers et premiers bus au départ de Parempuyre. Il faut savoir que l'éclairage public représente en moyenne 50% de la consommation d'électricité d'une commune (source ADEME), agir sur l'éclairage est donc un levier efficace. Au-delà du bénéfice sur la facture, ce retour au noir durant la nuit permet de protéger la faune et la flore, sensibles à la pollution lumineuse, mais également le rythme biologique humain. Si certaines inquiétudes s'élèvent sur la question de la sécurité, il est à noter que 80% des vols et agressions se déroulent en plein jour. Cette mesure sera effective en janvier après le changement nécessaire des armoires électriques de gestion des candélabres. Une dépense indispensable de plus de 46 000€.

Modulation de la température de chauffe

La municipalité a décidé de réguler la température dans chacun des équipements de la collectivité en fonction de son utilisation.
Il est ainsi prévu :

- ➜ **19°** dans les locaux administratifs, écoles, ALSH, bibliothèque, salles de spectacles et associatives.
- ➜ **18°** dans les vestiaires des gymnases
- ➜ **16°** dans les petites salles sportives
- ➜ **15°** dans les gymnases

Modernisation de l'éclairage public

La ville poursuit l'effort de conversion progressive des points lumineux en LED. Les ampoules d'anciennes générations sont remplacées par cette technologie plus économe et plus respectueuse de l'environnement. Là encore un vrai effort financier pour le budget communal.

Rénovation thermique des bâtiments municipaux

Les bâtiments, en particulier les plus anciens, sont des sources importantes de consommation d'énergie. Afin de moderniser ses infrastructures publiques, améliorer le confort et mieux protéger le public face aux conséquences à venir du changement climatique, la ville souhaite se diriger vers une rénovation thermique des bâtiments municipaux. Un chantier qui demandera de lourds investissements et devra être inévitablement échelonné dans le temps.

La première étape, déjà entamée depuis 3 ans, consiste en la réalisation d'un audit de l'ensemble des bâtiments afin de dresser un diagnostic détaillé et une vision globale du patrimoine communal. Sur la base de cet audit, un schéma directeur immobilier devra être construit pour prioriser et programmer des actions à court, moyen, long terme de notre gestion patrimoniale.

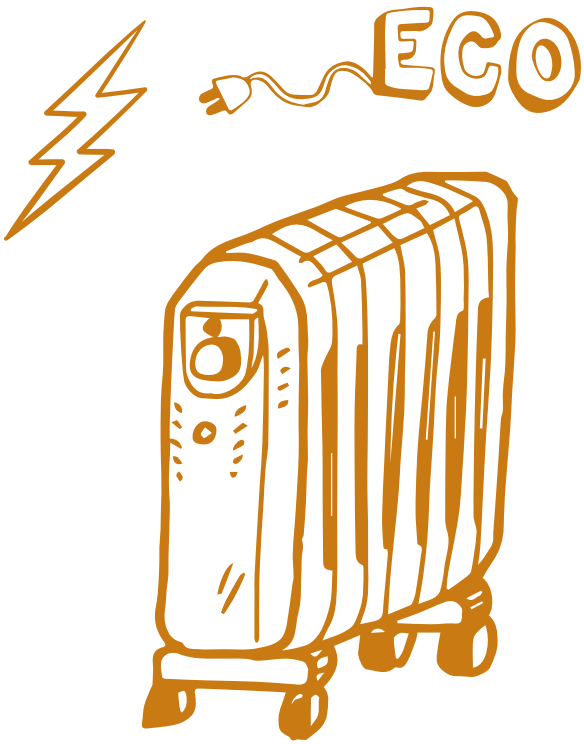

Zoom sur le risque de délestages électriques

L'actualité en a largement fait écho, en cas de forte vague de froid, des délestages électriques partiels sont possibles afin d'éviter une situation de « black out » total.

En cas de tension sur le réseau, RTE enverra un signal « rouge » trois jours en amont. Trois jours pour pousser les Français à baisser leur consommation .

A J-2, ENEDIS proposera un plan de délestage répartissant sur le territoire national les besoins d'effacement. La veille à 17h, RTE confirmera ou infirmera son signal. A partir de 21h30, chaque abonné saura s'il est concerné et à quelle heure. Les potentielles coupures devraient intervenir aux heures de pointe, sur des créneaux de 2 heures entre 8h et 13h et entre 18h et 20h.

Bien que la probabilité reste faible, les services municipaux ont du se préparer à l'éventualité d'une coupure.

En cas de délestage, les mesures suivantes pourraient s'appliquer :

- Fermeture des écoles le matin
(sur décision de l'Education Nationale),
- Accueils périscolaires matin et midi fermés.
- Absence de restauration scolaire.
-Accueil des enfants à partir de 13h45 (pour les maternelles) **et 14h** (pour les élémentaires).
- Si la coupure a lieu en fin de journée, **les écoles et accueils périscolaires fermeront à 17h30.**
Par mesure d'anticipation, les parents recevront un courrier explicatif.

- Fermeture de la mairie et des bâtiments communaux durant les 2 heures concernées.
Une permanence sera conservée pour les urgences.

- Le CCAS restera mobilisé pour les personnes fragiles, la distribution de repas sera maintenue.

Tout sera mis en œuvre, pour que ce court laps de temps sans électricité soit vécu dans la sérénité. Nous vous invitons dans la mesure du possible à différer vos déplacements et à faire preuve de vigilance.

Pour suivre la « météo de l'électricité » téléchargez l'application ECOWATT ou consultez www.monecowatt.fr, dispositif en ligne développé par RTE en partenariat avec l'ADEME.

Tous mobilisés : chaque geste compte

La sobriété est devenue le maitre mot. Plus qu'une une voie passagère pour passer l'hiver, elle est l'instrument incontournable pour faire face à une crise plus durable et plus profonde encore, celle du climat. Chaque acteur, à son niveau, a son rôle à jouer pour adopter des comportements plus vertueux.

Plusieurs outils à la disposition des particuliers :

- MARENOV'
Ma Renov', dispositif de Bordeaux Métropole, vous accompagne pour faire le diagnostic, trouver des financements et choisir les professionnels adaptés pour la rénovation énergétique de votre logement.
Prendre contact avec un conseiller :
05 57 20 70 20
ou http://marenov.bordeaux-metropole.fr/

- L'ADEME
agence pour la transition écologique, l'ADEME propose les éco-gestes et bonnes pratiques. Retrouvez sur leur site les informations et astuces pour comprendre s'inspirer et agir.
https://agirpourlatransition.ademe.fr

BADMINTON PAREMPUYRE

On n'a pas tous les jours 20 ans !
Le 8 octobre dernier, le club « Badminton Parempuyre » (BAP) a fêté ses 20 ans.
20 ans c'est vivre ensemble le présent en anticipant demain sans oublier le passé.
Depuis ses débuts, le BAP véhicule des valeurs de fraternité et d'amitié, maintenir cet esprit reste l'objectif numéro 1 du Comité Directeur.
D'où l'importance de mettre en avant les bénévoles qu'ils soient dirigeants, coachs ou « simples » adhérents, c'est cette abnégation qui importe le plus dans la vie d'un club.
Le BAP, continue de grandir, de prendre de l'importance dans le paysage Parempuyrien.
Les bonnes relations avec les acteurs municipaux et autres dirigeants des clubs de la Ville favorisant cet essor.
Le club compte à ce jour 163 adhérents, avec un taux de féminisation de 50% chez les adultes.
Un énorme merci à l'ensemble des dirigeants passés et présents qui ont tous contribué à travers leurs lignes directrices et leurs dévouements à ce qu'est devenu le club aujourd'hui. Avec une pensée toute particulière à Evy, Isabelle et Claude, les membres fondateurs du club.
Le dimanche 15 janvier 2023, le club organisera un tournoi caritatif. Après les Petits Princes, place aux Fées Bleues, association composée de personnel soignant du service de réanimation pédiatrique du CHU de Bordeaux. Qui a pour but d'améliorer le bien-être des enfants hospitalisés en réanimation et celui de leurs familles.

Renseignements et réservations :
bap33290@gmail.com
L'ensemble du Comité Directeur vous transmet ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, de joie et de réussite dans votre vie personnelle, familiale, professionnelle et sportive.

LE BONSAÏ CLUB DU SUD-OUEST…

Un club de passionnés par l'art du bonsaï qui se réunit 2 samedis par mois pour des ateliers de pratique où empathie et bienveillance règnent sous la présidence d'Eliette Labécot.
« Ces arbres vous séduisent, pourquoi ne pas les créer vous-même ? C'est tellement plus gratifiant ! N'ayez pas peur des ratés, il faut bien se lancer ! Créer un bonsaï à partir d'un jeune arbre est accessible à toutes et tous. »
Le BCSO c'est aussi…
Un accès régulier à des stages dirigés par des formateurs régionaux et nationaux de la FFB (Fédération française de bonsaï), des rencontres visant à faire apprécier l'art du bonsaï et ses techniques à travers différentes manifestations, des sorties lors d'expositions sur le bonsaï, une source d'informations de toute nature en lien avec le bonsaï et l'arbre. Le tout ayant un seul objectif : favoriser la formation de ses adhérents.

FCPE

Tous les adhérents de la FCPE vous souhaitent une belle nouvelle année et le meilleur pour vos enfants.
Après deux ans de covid, nos écoles sont désormais confrontées à des risques de coupure d'électricité. Impossible d'accueillir en toute sécurité les élèves et les personnels de l'État comme des collectivités, dans des locaux ni éclairés, ni chauffés, sans alarme... La FCPE déplore cette situation et estime que la priorité est de ne pas faire subir à l'ensemble de la communauté éducative un bis repetita. Il est nécessaire que toutes les parties prenantes se rencontrent pour mettre en oeuvre une stratégie réaliste. A Parempuyre, la Ville tient compte de l'avis des représentants de parents d'élèves.
Cet automne, de nouveaux groupes de travail ont évoqué l'accueil collectif des mineurs. Les échanges ont été constructifs et les animateurs se tiennent à votre disposition si une situation le nécessite.

La FCPE se tient à vos côtés pour vous accompagner si vous le souhaitez. **Fcpe-parempuyre@orange.fr**

MÖLKKY EN MÉDOC

De la France à la Turquie, des États-Unis au Japon, vous pouvez trouver des associations de Mölkky qui défendent activement la pratique de ce jeu. Maintenant, vous pouvez trouver une de ces associations à Parempuyre !
En effet, Mölkky en Médoc est le premier club de Mölkky créé dans le Médoc !
Le but de notre association est de faire découvrir et promouvoir le Mölkky à tous les publics de notre région. Au Mölkky, il y en a pour tous les gouts……du pur loisir pour les « novices » jusqu'au championnat du monde pour les « accros » !
Ce jeu possède une dimension ludique, pédagogique et stratégique extrêmement vaste !
Que vous soyez curieux, intrigués, joueurs ou passionnés, venez-nous retrouver tous les mercredis soir à partir de 18h30 sur les terrains de pétanques avenue du château Pichon à Parempuyre. Le mot d'ordre est détente et convivialité !
Contact : Lionel 06 51 30 93 31
Molkky.en.medoc@orange.fr / facebook Mölkky En Médoc

PÉTANQUE

Le club de pétanque de PAREMPUYRE, LA SABOTERIE vous accueille tous les après-midi de 14 à 18h sauf le samedi, dans un cadre agréable, entouré d'arbres et de verdure, face aux vignes, avenue du château PICHON
En nous rejoignant vous trouverez une équipe conviviale. Les parties se déroulent dans un bon climat d'entente (jeu à la bouteille) pour un agréable moment de détente, pour le plaisir de tous nos adhérents. Les joueurs constituant les équipes sont tirés au sort. Les licenciés peuvent et aiment participer à des concours
Nous organisons aussi quelques manifestations. Des concours officiels de la Fédération, des concours internes grâce à la générosité de nos sponsors La boucherie TAILLE BAVETTE, INTERMARCHE, L'EPI MEDOCAIN, LA ROMA. Le TABAC du CENTRE .Nous fêtons les rois, les anniversaires et organisons un repas de fin d année
Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir au petit club house du club .

PORTE DU MÉDOC

Ce deuxième semestre 2022 a été riche en activités et animations dans notre association :
-Pour le mois d'octobre à L'Art Y Show, un thé dansant à eu lieu le dimanche 9 avec l'orchestre Jean Louis Vincent, très apprécié par les danseurs.
-Le dimanche 16 octobre, notre traditionnel vide grenier sous la halle François Mitterrand, les 92 emplacements ont été occupés. Mme Marqués nous a régalés de ses spécialités portugaises.
Très belle journée !
-Le 29 un loto a été organisé à notre association Porte du médoc rue Anna de Noailles. Les nombreux lots ont ravis nos joueurs.
- Le 1er décembre, 52 personnes ont assisté à un spectacle de chevaux au Cabaret ZAGAL, en Charente Maritime. Superbe journée !
-Nous avons fini l'année 2022 par le loto de Noël avec le lot principal une télévision.

A très bientôt pour une année 2023, qui, espérons le, sera riche en activités et animations au sein de notre association Porte du médoc.
Très bonne année 2023 à tous et à toutes.

GYM VOLONTAIRE

La gym volontaire de Parempuyre est une association dynamique forte de ses 280 adhérents et de ses 4 animateurs qui dispensent 11 cours adultes et 4 cours enfants par semaine.
Notre association est intergénérationnelle du fait de cours multidisciplinaires adaptés à tous. C'est ce qui nous a permis d'être reconnu auprès de la fédération et d'obtenir le label pour 4 ans.
Nous proposons également 4 stages dans l'année (1 par trimestre) le samedi après-midi sur des thèmes variés. Un goûter est offert à la fin de la séance pour échanger. Nous organisons également des évènements plus festifs tels que le goûter de Noël des enfants ou encore des soirées à thème permettant de mettre à l'honneur la convivialité. Nous prenons également les inscriptions en cours d'année alors n'hésitez plus venez nous rejoindre. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur notre site https://l-association-gymnastique-volontaire-de-parempuyre.assoconnect.com ou nous contacter **gvparempuyre@gmail.com**

RANDO SAC AU DOS

Lors de notre assemblée générale du 18 novembre 2022, les « Rando Sac au Dos »se sont bien mobilisés. Sur 70 adhérents, 50 étaient présents et 15 avaient donné une procuration. D'ailleurs Monsieur VERDIER, Adjoint aux sports de la Mairie, a remarqué et félicité la forte implication de nos marcheurs.

Les montagnards de « Rando Sac au Dos » ont continué la traversée des Pyrénées. Après avoir terminé l'Ariège réputée difficile et c'est bien vrai !!!, nous avons continué en Catalogne.
Le soleil, la beauté des paysages et la bonne ambiance au sein du groupe, ont permis d'avancer sur des sentiers parfois très hauts et des descentes très longues. Ils sont prêts à repartir et à terminer cette belle aventure.

D'autres sorties ont également été appréciées :
Ile d'Oléron, Pays Basque et Bretagne.

RYTHME ET DANSE

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont rejoint notre association cette nouvelle saison dans nos différents cours: danses de société et rock avec Clara; salsa avec Ymed et Isabelle. Les 2 cours de rock (débutants et intermédiaires) ouverts à la rentrée dernière remportent eux aussi, beaucoup de succès.
Vous pouvez nous rejoindre à la maison des associations 16 rue des Palus à Parempuyre le mardi, le mercredi ou le jeudi suivant votre choix et votre niveau.
Je vous invite à visiter notre site internet:
https:rythm-et-danse-parempuyre.kalisport.com
Vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante: **rytmetdanse2@gmail.com ,**
et par téléphone au 0602329069.

Tai Chi Chuan

Nous nous consacrons, ensembles, à l'étude du style Cheng Man Ching. Ce courant, dont les notions de douceur et d'«investissement dans le lâcher- prise», nous paraît adapté à tout public même peu sportif car la forme simplifiée est plus facile à mémoriser, et ne demande pas d'effectuer des postures trop athlétiques.
A travers l'étude des mouvements de la forme et du Tuishou (poussée des mains), Jean-Baptiste, notre enseignant, vous propose d'investir nouvellement votre corps, de permettre aux personnes de trouver ou retrouver une mobilité confortable et aisée, d'améliorer son équilibre et sa coordination, vider son esprit, libérer ses tensions.
Avec Tai Chi Chuan Parempuyre Harmonie et Santé, vous trouverez ce chemin, votre santé avant tout et 3 jours par semaine à Parempuyre.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la plaine des Sports de Parempuyre.
Mardi: Qi Gong de 18h30 à 20h30 - Club House
Mercredi: Wing Chun enfants de 14h à 16h15 - Petit dojo
Mercredi: Wing Chun adultes de 19h à 21h - Grand dojo
Samedi:Taiji Quan de 9h à 11h - Grand dojo
wushuharmoniesante@gmail.com
Renseignements et Contact: www.tccparempuyre.fr

ASSOCIATIONS,

le service vie locale
se tient à votre disposition à:

vie-locale@parempuyre.fr
09 70 21 18 84
Maison des associations
Espace Thierry Grolleau
16 rue des Palus
33290 PAREMPUYRE

VIVONS PAREMPUYRE

Comment ne pas être en colère quand on voit que l'intérêt général est mis à mal par l'intérêt particulier ?
Nous parlons ici du projet de piste d'athlétisme, envisagé au sud de la Plaine des sports, qui nous tenait à cœur et qui ne pourra se faire faute de l'accord des riverains des lotissements voisins. Il s'agit là pourtant d'un équipement qui n'aurait guère apporté de nuisance et au contraire une plus-value intéressante pour les sportifs de la commune.

La colère est encore plus vive lorsque l'on sait qu'un accord de principe avait été donné dans un premier temps pour, avec l'intervention de nos élus d'opposition, se transformer en un veto catégorique. Ces mêmes élus d'opposition qui clament pourtant leur attachement au sport… Considèrent-ils qu'être élus « d'opposition » signifie devoir faire obstacle systématiquement à tout ce qui est proposé par la majorité sans discernement ? Quel projet défendent-ils au juste si même les nouveaux équipements sportifs attendus n'entrainent pas leur adhésion ?

De part cette opposition aveuglée, nous avons perdu une infrastructure sportive moderne, le financement possible du département mais aussi un temps précieux sur l'avancement du futur collège qui attendait cette décision pour finaliser ses plans.

On ne peut que comprendre la déception de l'Athletic Club de Parempuyre qui ne disposera pas de lieu d'entrainement et des collégiens qui auraient dû être les premiers bénéficiaires de cet anneau d'athlétisme qui libérait de la place sur les terrains de sports collectifs.
Ce clivage illustre, au fond, deux visions de la démocratie : d'un côté, celle d'une démocratie individualiste et utilitariste, qui vise à garantir la coexistence entre les intérêts distincts de chacun, et, de l'autre, la vision d'une démocratie volontariste qui exige le dépassement des intérêts particuliers pour former ensemble un projet de société.

Face à l'adversité, votre équipe municipale conserve toute son énergie pour continuer à porter des projets pour le développement du sport pour tous comme celui du skate park ou de la piste de BMX.
Forts de ces perspectives enthousiasmantes, nous vous souhaitons une très belle nouvelle année.

L'équipe Vivons Parempuyre, Groupe majoritaire
vivonsparempuyre@gmail.com

PAREMPUYRE AVENIR

Nous vous souhaitons une année pleine de liens, de santé et d'espoir.
L'année 2023 sera une année stratégique pour lutter contre le réchauffement climatique et, face à la crise énergétique, réduire ses consommations, notamment en améliorant les performances énergétiques des logements.
Les communes sont concernées. Quelles mesures efficaces seront mises en place par la municipalité ?
Nous contenterons-nous d'une extinction des lumières dès 23h15 pour nous donner bonne conscience ?
Depuis plusieurs années, nous demandons un audit énergétique des bâtiments communaux et des consommations (Obligatoire) afin de prendre les mesures nécessaires, orienter les investissements et bénéficier des diverses aides proposées.
A ce jour, aucune réponse concrète.

Un exemple de gaspillage: une salle municipale étant surchauffée, les occupants ont dû ouvrir la porte durant la durée d'utilisation, la température extérieure étant de 5°C.
Il est urgent que la commune se mobilise et passe à l'action de manière durable pour réduire ses dépenses énergétiques en faisant appel à l'ADEME qui l'accompagnera pour la mise en place de mesures rapides.
Mais parvenir à de plus importantes économies nécessite des projets à plus long terme qui doivent être lancés et planifiés dès maintenant à ce jour rien !
Pour cela, des solutions de soutien sont à la disposition de la municipalité.
En a-t-elle la volonté ?
Pour certains particuliers, envisager des travaux pour réduire ses dépenses d'électricité ou de gaz s'avère impossible car trop onéreux.
Il en sera de même pour le règlement des factures suite à l'augmentation des tarifs.
Ces familles devront être aidées par le CCAS.
Nous souhaitons que la municipalité mette en place un dispositif pour encourager les travaux d'économie d'énergie.
De nombreux projets sont à l'étude mais pas un seul concerne les économies d'énergie malgré nos recommandations !
Nous sommes prêts à y participer.

Parempuyre Avenir,
Henri Lagarrigue, Julia Amra, Marie Laetitia Chartier ,Roméo Dos Santos, Stéphane Pigeat,Jean-Marc Farthouat, Nicole Lalanne

tolérance
solidarité
avenir
espoir

Agenda

ville de PAREMPUYRE

Meilleurs vœux 2023

10 janvier 20h00
Connaissance du Monde
Antarctique
GRATUIT L'Art Y Show

12 janvier 19h00
Vœux du Maire aux corps constitués et à la population
L'Art Y Show

13 janvier 21h00
Les Maux bleus – Théâtre
GRATUIT L'Art Y Show

15 janvier
Tournoi caritatif de Badminton
Par le Parempuyre Badminton
au profit de l'association
Les fées bleues
Plaine Des Sports

17 janvier 14h
Café rencontre
Galette des rois et Jeux de société
Maison des associations

21 janvier
Nuit de la lecture
9h30 Café Biberon
10h00 Illustrations sur vitres
14h00 Finale Petits champions de la lecture
17h Polar à la lampe torche
18h Quizz
19h Soirée jeux (sur réservation)
Bibliothèque

22 janvier
Repas du 3e âge
(sur réservation)
L'Art Y Show

28-29 janvier
Challenge Aliénor
L'Art Y Show
Concours international de piano
Entrée libre

3 au 7 février
Bourse puériculture
L'Art Y Show

Du 17 février au 12 mars
Regard sur le monde
Le Costa Rica
L'Art Y Show

21 Février 14h
Café rencontre
Gestion du patrimoine
Maison des associations

22 février 20h00
Connaissance du monde
Al-Andalus
GRATUIT L'Art Y Show

8 mars
Journée internationale des Droits des femmes
10h00 exposition Street art au féminin
11h00 Dédicaces Nelly Bridenne – Insoumises !
20h30 Le Frichti de Fatou
à Partir de 13 ans
Tarif 10€ (tarif réduit 5€)

18 mars
Fête de la bière
L'Art Y Show

21 mars 14h
Café rencontre
Gestion des émotions
Maison des associations

24 mars 20h30
Toi tu marcheras vers le soleil
Concert (printemps des poètes)
L'Art Y Show

25 mars 14h30
Connaissance du monde
Le Maroc
GRATUIT L'Art Y Show

29 mars au 4 avril
Bourse aux vêtements
L'Art Y Show

8 avril 21h00
Thomas Leleu en concert
Born to groove
Tarif 16€ (tarif réduit 8€)
L'Art Y Show